

Prunay-le-Gillon

Boinville au chemin

Crossay

Fraiville

Gérainville

Les Vaux

Ymonville

N° 2



juillet 2009

Bulletin Municipal

Vous l'avez peut-être constaté dans notre premier numéro, des erreurs ont été commises. Nous nous en excusons. Voici la liste des corrections à retenir, classées par ordre de page :



Page 2 : Oubli de Mme DI GENNARO dans le Comité de rédaction.

Page 12 : Attention ! Le numéro de la pharmacie est faux. Le numéro à retenir est le suivant : 02 37 25 72 58

Page 12 : Oubli de la société de transport Millochau Martine — rue nouvelle

Page 15 : Les dates du spectacle de « la moissonneuse à remonter le temps » étaient le 12 et 13 septembre 2008

Page 26 : Faute de frappe : il fallait lire « LES REFLEXES A ADOPTER » et non « LES REFLEXES A DOPTER ».

Page 28 : Oubli impardonnable du décès de Mme PERCHERON (Mille pardons à sa famille)

Page 28 : Naissance de Léa PERTUÉ et non Nicolas PERTUÉ

Page 28 : Erreur sur la date de cérémonie de la FNACA : la commémoration a eu lieu le 22 mars et non le 29 mars



APPEL A CANDIDATURE

Vous aimez la photographie et vous souhaitez participer à la vie municipale. Nous vous proposons de devenir photographe officiel de la commune de Prunay-le-Gillon pour couvrir tous les événements importants tout au long de l'année. Ce qu'il vous faut : un appareil photo numérique, un peu de disponibilité, le goût de la photographie. Ce poste peut évidemment être partagé par plusieurs personnes. Merci d'adresser vos candidatures par mail à Nicolas Vanneau à n.vanneau@prunay-le-gillon.fr



Comment prendre rendez-vous avec le maire

Contactez le secrétariat du Maire le mercredi ou vendredi de 10H00 à 12h00 au 02 37 25 97 11 en précisant la raison du RDV, (l'agent municipal étant tenu au secret professionnel) .

Enfin sachez que les délais moyens pour obtenir un RDV sont d'un mois environ et peuvent être modifiés à tout moment du fait d'obligations imprévues, un nouveau RDV vous sera proposé dès lors.

Pour un RDV à caractère d'urgence, vous pouvez contacter la mairie aux heures d'ouvertures au 02 37 25 72 24. Le secrétariat de la mairie se mettra en relation avec l' élu d'astreinte immédiatement.



N°2 - juillet 2009

**Bulletin municipal
de Prunay-le-Gillon**

Journal gratuit
Ne peut être vendu
Tout type de reproduction
est totalement interdit

Mairie de Prunay-le-Gillon
18 rue de la mairie
28360 Prunay-le-Gillon
02 37 25 72 24
mairie@prunay-le-gillon.fr

Comité de rédaction

Émilie Bouchereau, Jean Luc
Chevrier, Chantal Launay,
Carine Vanneau

Patrick Barde, Nathalie Besnard,
Sylvie Bezannier, Christine
Di Gennaro, Laurent Dumont,
Jackie Ferré, Lionel Gauthier,
Liliane Montaudoin, Patrick
Vabois, Nicolas Vanneau

Conception et réalisation

Nicolas Vanneau

Illustrations

- © photographies de la mairie de Prunay-le-Gillon
- © registres de la commune de Prunay-le-Gillon
- © fotolia.com
- © microsoft
- © Insee
- © ministère de la défense
- © CI Allones
- © Fédération Française d'éducation physique et de gymnastique volontaire
- © Eritice © Promethean
- © Classe Mobile HP
- © Lire et faire lire
- © Wikimedia Commons
- © Unavandeux
- © scènes euréliennes 2009
- © CCI © Delagrave
- © gendarmerie nationale

Imprimeur

Imprimerie CHAUVÉAU
2 rue du 19 mars 1962
28630 LE COUDRAY

600 exemplaires





Édito

« Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles. »

Sénèque

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

C'est toujours avec autant de plaisir que je m'adresse à vous, et grâce au bulletin municipal, nous communiquons régulièrement sur toutes les actualités, tous les sujets et tous les projets qui intéressent l'ensemble de notre communauté.

Il s'agit donc de vous informer, mais également de recueillir vos remarques et vos idées dans une démarche participative de la conduite de nos affaires communales.

Grands et petits travaux sur tous les fronts,...votre village bouge dans de nombreux secteurs... RN 154, cœur de village, hameaux, forage d'eau potable, écoles, trottoirs, archives, patrimoine, réunions de quartiers, remembrement, plan local d'urbanisme, prévention... pas un secteur n'échappe à l'impérieuse nécessité de réhabiliter, restaurer, moderniser, sécuriser...

Que de travail fourni par votre équipe municipale en 15 mois !

Au delà de ce constat, nous savons combien les attentes sont fortes. Mais nous sommes chaque jour confrontés à prioriser notre travail, avec comme unique fil conducteur le respect des engagements pris antérieurement, les besoins immédiats et les obligations réglementaires.

Nous aborderons aussi ce deuxième semestre avec l'ouverture d'une 5ème classe scolaire, bonne nouvelle ! mais qui nécessite, là aussi, une forte réorganisation et des moyens budgétaires correspondants.

Si rien n'est simple, tout est passionnant ! Preuve que notre commune est source d'une immense richesse... à tous, à son niveau, de faire vivre ce merveilleux vivier, avec comme courant d'eau, l'intérêt général.

Sommaire

PERSONNEL COMMUNAL	page 4
DECHETS VERTS	page 5
RENTREE SCOLAIRE	page 6
LOTISSEMENT de la saboterie	page 8
NOUVELLES RUES	page 10
REUNION ACTEURS ECONOMIQUES	page 11
RETROSPECTIVE 2009	page 12
FOOTBALL / EAU	page 14
NOUVEAU COMMERCE	page 15
REPAS DES AINES	page 16
NOS POMPIERS	page 17
ASSOCIATIONS	page 18
HISTOIRE	page 22
TARIFS	page 24

PERSONNEL COMMUNAL

Le personnel technique, une aide indispensable

Vous les avez sûrement croisés dans Prunay : à la sortie de l'école, à la salle polyvalente, ou devant un espace vert...; le personnel technique de la commune se compose de 2 personnes : Ludovic Breton et Michel Lechat. Souvent dans l'ombre, il nous semble important de vous les présenter aujourd'hui afin que vous puissiez constater l'étendue de leurs compétences, car ils sont à la fois jardiniers, plombiers, menuisiers, mécaniciens, déménageurs, facteurs...

Leurs Missions :

- Interventions techniques de la commune
- Maintenance des équipements: assainissement, eau, mécanique, électricité, voirie
- Entretien des espaces verts
- Maintenance du matériel et de l'outillage
- Relevé des compteurs d'eau
- Sécurité des accès scolaires et des manifestations officielles
- Réalisation des affichages réglementaires
- Distributions des courriers officiels



Ludovic
BRETON

35 ans, marié, 2 enfants

Agent technique depuis le 05/01/2004

Formation technicien agricole (BTA et BTS)

Auparavant, il travaillait au silo de Prunay-le-Gillon



Ses passions :

Les balades en famille
et le bricolage

Michel
LECHAT

51 ans, vie maritalement, 5 enfants

Agent technique depuis le 01/07/2008

De formation Couvreur zingueur ardoisier

Auparavant, il exerçait le métier de chauffeur livreur

Ses passions :

Le VTT et la vie associative



DECHETS VERTS Une benne de déchets verts à proximité

Vous l'avez peut-être déjà utilisée...

Une benne de déchets verts est accessible depuis le 15 avril sur la commune de Sours. Cette benne, réservée exclusivement aux habitants de Sours et de Prunay-le-Gillon, apporte une solution efficace à la collecte des déchets verts.

Attention ! Cette collecte est soumise à certaines conditions. Si ces dernières n'étaient pas respectées, cette expérimentation cesserait aussitôt.

Agissons donc en citoyen responsable...



Conditions d'admissibilité des déchets

- Tontes de pelouse en vrac ou en sacs papier dégradable (sacs en plastique interdits)
- Tailles de haies
- Branchages (diamètre 20 mm maximum) provenant d'une taille de haie

Horaires d'ouvertures	
le lundi	09h00 – 12h00
le mercredi	14h00 – 17h00
le samedi	09h00 – 18h00

Le règlement est consultable à l'entrée du site et en mairie.
Le site est ouvert jusqu'au 30 octobre 2009

Accessibilité

Le site est situé rue des Grouaches (zone d'activité de Sours). Direction Francourville (rue Pasteur), tourner à gauche avant le garage.

VANDALISME

Des actes qui coûtent cher

Le vandalisme c'est **le fait de détruire**, de **dégrader** ou de **détériorer un bien appartenant à autrui**.
(article 322.1 du nouveau Code pénal).



Tout au long de l'année, de nombreux actes de vandalisme sont constatés dans notre commune sur les biens publics. Ces actes anodins au premier abord ne sont pas sans conséquences. Poubelles incendiées, débris de verre laissés sur les espaces publics, dégradation des panneaux d'agglomération (tag et chevrotine), dégradation de la façade du portier vidéo de l'école, dégradation du mobilier urbain ... ne sont malheureusement que quelques exemples. De plus, le dépôt sauvage de déchets près des containers ou ailleurs augmentent de plus en plus. Il est important de rappeler que ces actes sont sujets à des amendes. A noter également, la gendarmerie est désormais avertie à chaque nouvelle infraction. Les heures passées par les agents techniques à remettre en état ces dégradations ainsi que le rachat des équipements ont un coût pour la commune estimé à plusieurs milliers d'euros par an.

On ne naît pas citoyen, on le devient par ses actes...

RENTRÉE SCOLAIRE

Ouverture d'une classe supplémentaire

Les effectifs augmentant, la municipalité a, collégialement, mis en place une nouvelle organisation scolaire et périscolaire.

Une nouvelle classe primaire

Au vue des effectifs en hausse pour la prochaine rentrée, l'Inspection Académique a autorisé l'ouverture d'une cinquième classe, répondant ainsi aux attentes des parents d'élèves, de l'équipe enseignante et de la municipalité.

La commune a décidé de transformer la salle informatique et la bibliothèque en salle de classe pour accueillir les nouveaux effectifs.



La bibliothèque va alors disparaître ainsi que la salle informatique ?

Afin de répondre aux besoins de l'équipe enseignante, la municipalité a aménagé 2 nouveaux espaces : une nouvelle BCD (Bibliothèque Centre Documentaire) et une salle de pause Enseignants. Le bureau de la directrice sera également transféré à la place de la précédente salle de pause. Pour la salle informatique, nous avons étudié les possibilités de classe mobile : l'enfant ne se déplace plus dans une salle informatique, mais le matériel se

déplace dans la salle de classe sous forme d'un chariot équipé d'ordinateurs portables. Pour ce faire, notre commune a été retenue dans le cadre

d'un dispositif national permettant d'équiper l'école d'une classe mobile mais également d'un tableau interactif .



Comment sera équipée cette nouvelle classe ?

Nous avons acheté du nouveau mobilier en fonction des réels besoins. Nous avons souhaité investir dans du matériel évolutif : les tables et les chaises sont réglables en hauteur et peuvent donc être utilisées par les élèves du CP au CM2 mais aussi adaptées aux enfants handicapés. 15 tables doubles avec casiers et 30 chaises vont donc venir compléter l'inventaire du mobilier scolaire.



Rentrée des classes

Et comment allez-vous assurer le ménage d'une classe supplémentaire ?

En ce qui concerne le ménage, nous prévoyons de compléter le personnel municipal par un agent d'entretien supplémentaire afin d'assurer un nettoyage quotidien de toutes les classes et sanitaires de l'école primaire.

Sylvie Bezannier

juillet 2009

Ce qu'il faut retenir pour la rentrée



Avec des enfants supplémentaires à la cantine, les enfants vont-ils avoir le temps de déjeuner ?

Dans le but de permettre aux enfants de déjeuner dans de bonnes conditions, 2 services seront effectués le midi. Le premier à 11h30, pour les petits, et le second à 12h30. Cette nouvelle gestion impose donc une modification des horaires scolaires. En accord avec l'inspection académique, l'équipe enseignante et les délégués de parents d'élèves, les horaires du matin seront désormais : 8h30—11h30 pour l'école rue de la mairie (Petite et Moyenne Section de maternelle) et 8h35—11h35 pour l'école grande rue (Moyenne et Grande Section de maternelle et primaire). Les horaires de l'après midi restent inchangés (13h30—16h30 et 13h35—16h35).



Le dortoir est-il assez grand pour accueillir tous les enfants de petite section?

Effectivement, nous comptons dix-huit élèves inscrits en petite section de maternelle pour la rentrée prochaine alors que le dortoir ne peut contenir que douze places. Le manque de locaux contigus à la classe de maternelle a conduit Monsieur Le Maire à prêter la salle du Conseil Municipal comme dortoir tous les après-midi (soit 4 jours par semaine) .

Didier RIVIERE

La rentrée

3 septembre 2009

Maternelle :

Accueil 8h20

8h30 à 11h30

13h30 à 16h30

Primaire :

8h35 à 11h35

13h35 à 16h35

La garderie

Ouverte dès le

3 septembre 2009

De 7h30 à 8h30

Et de 16h30 à 18h30

La cantine

2 services

Pour les nouvelles inscriptions

Présentez-vous à la mairie avec

- Le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance.
- Un justificatif de domicile (quittance de loyer, facture EDF...)
- Un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires
- Un certificat de radiation de l'école précédente (s'il y a lieu).

Un certificat d'inscription vous sera alors délivré, vous permettant ensuite d'enregistrer votre enfant auprès de la directrice de l'école



Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter la mairie au 02 37 25 72 24 ou par mail à mairie@prunay-le-gillon.fr

LOTISSEMENT de la saboterie

bientôt l'épilogue après 6 ans.

Si le mot genèse est parfois mal utilisé, il semble qu'il trouve toute sa place dans l'histoire du dossier des logements sociaux de notre commune. Retour en arrière...

2003

La municipalité de l'époque sollicite, en juillet, l'organisme Chartres Habitat (CH) sur ses missions, en octobre de la même année une proposition écrite avec réalisation de projet est présentée par l'Office de Chartres.

2004

- ◆ le nombre de maisons, à savoir 14 (projets initiaux, réhabilitation de 2 ou 3 logements puis construction de 6 maisons)
- ◆ estimation financière pour la commune de 470 000 €
- ◆ Acquisition de parcelles (estimation des domaines de 96 000 €)
- ◆ Désignation du géomètre
- ◆ désignation du maître d'œuvre architecte, Monsieur Michel Jubert
- ◆ délibération du Conseil d'administration de Chartres Habitat confirmant la construction de maisons village.
- ◆ présentation des esquisses



2005

- ◆ estimation des travaux de construction 1 300 000 € HT
- ◆ estimation voiries (commune) rue des écoles 180 000 € HT, Sente de la Messe 240 000 € HT.
- ◆ demandes de subventions Conseil Général, Région, Pays Chartrain
- ◆ participation au projet du CIL (40 000 €) en contrepartie de 4 logements
- ◆ dépôts des permis de construire par Chartres Habitat pour 14 maisons
- ◆ demande de Chartres Habitat d'un bail emphytéotique à titre gratuit d'une durée de 40 ans

2006

- ◆ élection municipale partielle
- ◆ demande de souscription d'emprunts de la commune auprès du Crédit Agricole
- ◆ attribution des marchés
- ◆ délibération du conseil pour une garantie d'emprunt par la commune à raison de 50% du montant des travaux de Chartres Habitat (755 500€)
- ◆ Décès accidentel de Michel Jubert (architecte)

2007

- ◆ Décès de Monsieur Fresnay Jacky (maçon)
- ◆ Délibération annulant l'acte d'engagement

2008

Élection Municipale, changement de Municipalité.

Dès notre prise de fonction, la municipalité a consacré deux semaines afin de reconstituer le dossier. Le dossier mis en forme, nous avons immédiatement pris contact avec l'office CH., mais aussi notre Maître d'œuvre, la MOCS.

Rapidement la municipalité a dû prendre de nombreuses décisions administratives mais aussi techniques :

Décisions Administratives

- ◆ Analyse juridique du dossier
- ◆ Prises de contacts avec nos partenaires financiers
- ◆ Mise en conformité des permis de construire
- ◆ Acquisition de terrain pour répondre aux contraintes des eaux pluviales, de l'implantation du transformateur et de la borne à incendie.
- ◆ Actualisation du coût du marché
- ◆ Clarification avec l'office des obligations et missions de chacun



Décisions Techniques :

- ◆ Modification de la voirie rue des sentes en zone piétonne (sortie école maternelle)
- ◆ Modification du collectage des eaux de pluie (risque d'inondation du centre bourg)
- ◆ Modification de l'implantation du transformateur
- ◆ Acquisition de l'éclairage public non prévu au projet
- ◆ Implantation d'une borne à incendie (non prévue au projet initialement)
- ◆ Intégration de l'accessibilité handicap à la voirie
- ◆ Établissement d'un calendrier de « livraison » de la voirie

Au jour où nous rédigeons cet article, la commune de Prunay-le-Gillon aura répondu à toutes ses obligations fin juin. Nous sommes donc en capacité de vous donner le coût de ce dossier, tout en sachant, qu'inévitablement des imprévus sont toujours possibles...

DEPENSES de la commune	Prix
Acquisition terrain	53 000,00 €
Lot 3 (murs...)	74 316,81 €
Lot 2 (voiries)	369 973,01 €
Lot 1 (telecom, basse tension)	68 894,86 €
Lampadaires	20 212,00 €
Transformateur	62 444,83 €
Portails et peinture des portails	6986,73 €
Enclos eaux pluviales	7 000,00 €
Acquisition terrain pour pose transformateur et bassin	120 000,00 €
Maîtrise d'oeuvre	29 200,75 €
TOTAL	812 028,29 €

La livraison des logements est normalement prévu pour le second semestre 2009 (sous réserve d'imprévus)



SUBVENTIONS	Prix
Conseil Général	126 162,00 €
Conseil Régional	126 162,00 €
TOTAL	252 324,00 €

DÉPENSES RÉELLES de la commune après déduction des subventions

559 704,29 €

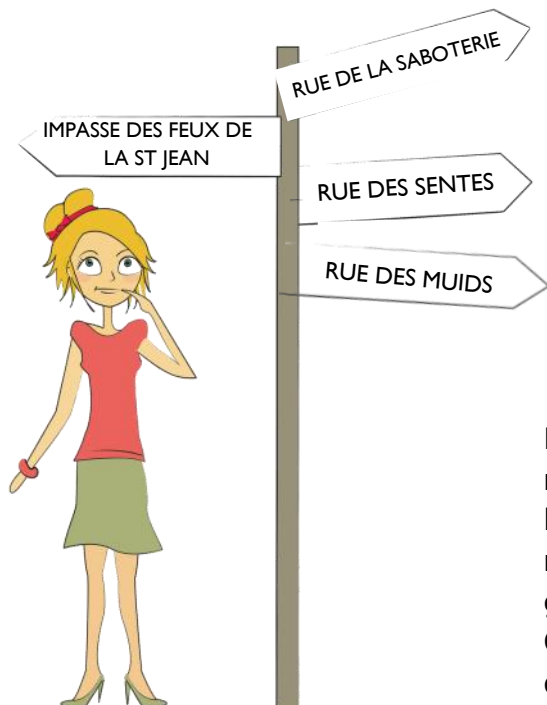
2009

Livraison des logements

juillet 2009

NOUVELLES RUES

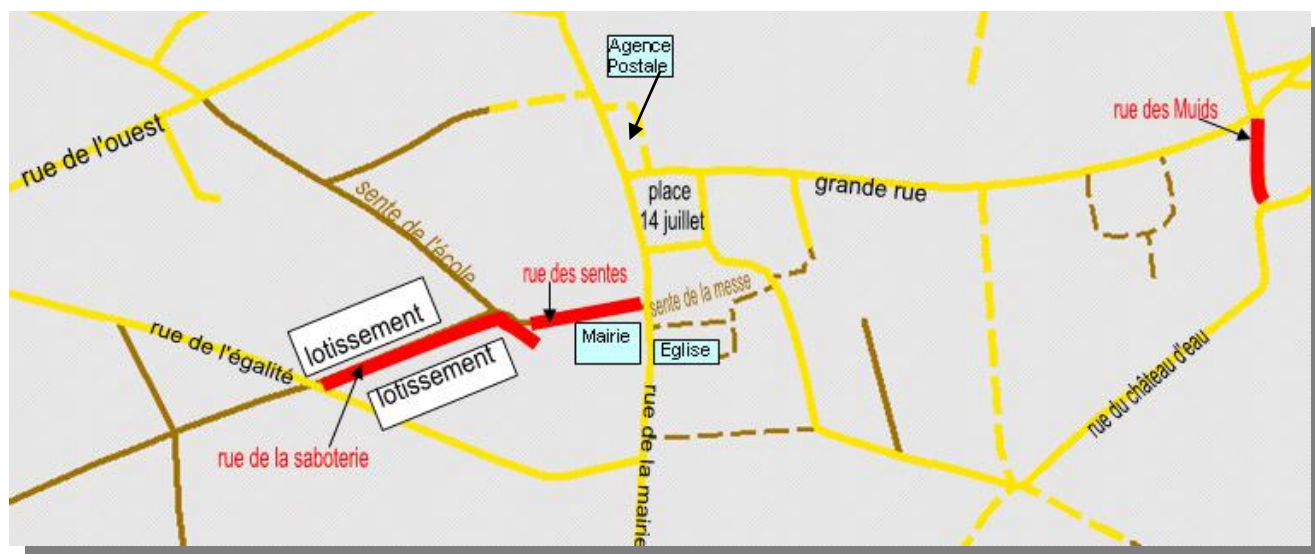
Suite à la construction du nouveau lotissement et à des besoins législatifs, de nouvelles rues ont été créées et donc baptisées par le Conseil Municipal

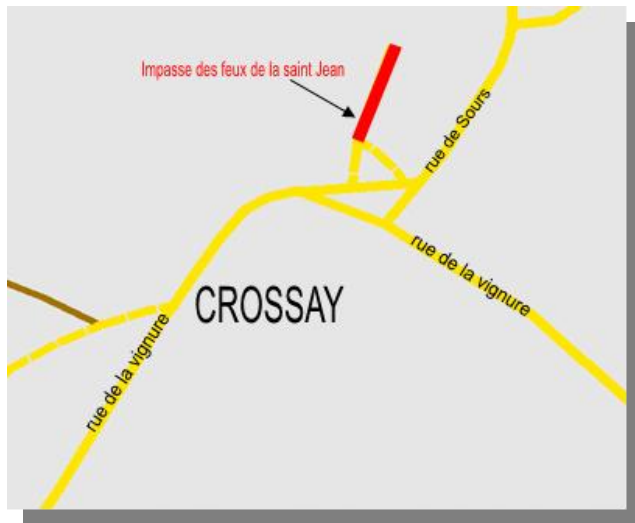


La rue des sentes, le long de la Mairie (entrée de l'école Maternelle) est à l'intersection de la sente de l'école et de la sente de la messe d'après le cadastre, d'où le choix de ce nom.

Le lotissement Cœur de Village a été baptisé **Lotissement de la Saboterie** et la rue permettant l'accès aux logements a logiquement été nommée **Rue de la saboterie**. Ce nom fait référence à la mare du Croquenault (« un gros soulier de marche » en argot), aujourd'hui disparue. Cette mare était située au croisement de la Grande Rue et de la Rue de l'égalité, proche de ce lotissement.

La rue des Muids fait, elle, référence à une ancienne unité de mesure utilisée dans notre région pour quantifier les grains et autres matières sèches (sel, charbon ...). Le muid correspondait aussi à une surface de terre que l'on peut semer avec un muid de grain. On retrouve ce terme dans quelques parcelles de terre de notre commune : les quatre Muids, les cinq Muids, les cinq Muids de Thiron, les six Muids de la Tourelle...





L'impasse des Feux de la Saint Jean à Crossay, quant à elle, doit son nom au fait qu'autrefois les feux de la Saint-Jean se déroulaient à Crossay, non loin de l'impasse actuelle.

Mais certains de nos aînés racontent aussi que c'était l'endroit où l'on contait fleurette à sa bien-aimée...



Réunion Acteurs économiques



Le 09 mars dernier, à l'initiative de la commune et avec le soutien de la Chambre de Commerce et de l'Industrie d'Eure et Loir (CCI), s'est tenue la 1ère rencontre des acteurs économiques de Prunay-le-Gillon.

Monsieur Pilleux, Président de la Commission Commerce, Monsieur Chamoin vice président, mais aussi Mesdames Sabine Coipeau et Julia Bastien, conseillères du service commerce composaient la délégation de la CCI.

38 acteurs économiques étaient conviés à cette première rencontre, 21 ont répondu présent : un véritable encouragement pour l'avenir.

Cette rencontre a tout d'abord permis à chacun de mieux se connaître et d'exprimer ses préoccupations. Durant ces échanges la CCI a présenté à l'assemblée ses missions et services possibles. Un temps a été consacré à la présentation des Unions de Commerçants, Industriels et Artisans (UCIA). « *Moteurs essentiels du développement économique local ... indispensables à la survie des centres bourgs* ».

Effectivement, cette structure permet d'accompagner financièrement les programmes prévisionnels d'animations. L'UCIA permet aussi de « *lever des fonds supplémentaires auprès de la commune ou de leurs groupements en justifiant de l'implication du monde économique dans le développement local* », autant dire un véritable vivier à projets.

Monsieur le Maire a rappelé lors de cette réunion « l'impérieuse nécessité d'unir toutes les forces vives de la commune ». Pour sa part, la commune souhaite « qu'une entité existe afin de pouvoir accompagner des projets comme la signalétique ou les animations de fin d'année ».

Il a enfin rappelé la richesse des acteurs économiques, dans une commune de moins de 1000 habitants exceptionnelle en Eure et Loir...

Une prochaine rencontre est prévue pour la rentrée. Un grand merci à la CCI pour son travail, partenaire sur lequel Prunay peut compter... mais aussi aux acteurs économiques de Prunay dont la présence a démontré l'intérêt à faire vivre le tissu économique local. A charge pour nous, consommateurs locaux, d'être conscients de cette économie de proximité.

RETROSPECTIVE 2009

Quelques événements parmi d'autres ...



Vœux de la municipalité
16 janvier 2009



Galette républicaine
20 janvier 2009



Réunion SPANC
Information sur
l'assainissement
individuel
21 janvier 2009



Théâtre : 13,14,15, 20,21
et 22 mars 2009



Commémoration FNACA
22 mars 2009



Loto des Familles Rurales
4 avril 2009



Sécurité Routière
28 mai 2009



Journée citoyenne :
Remise des
cartes d'électeur
21 mai 2009



Fête de la Pentecôte
31 mai 2009



Fête de la Famille :
La rosière 2009 - Audrey Bigot
Les nouveaux nés / 5 juin 2009



Kermesse de l'école
14 juin 2009





FOOTBALL

Un club pour la rentrée

Le tournoi de foot du 17 mai à Prunay le Gillon rassemblait 10 équipes d'Eure et Loir, certaines constituées pour l'occasion et d'autres qui pratiquent déjà en championnat UFOLEP comme Sours, Epernon, Francourville, Theuville .

La particularité de ce championnat est le jeu à 7 avec des règles adaptées et surtout l'absence d'arbitre? ce qui demande à chaque joueur de s'auto-arbitrer et de pratiquer un total respect de l'adversaire.

L'objectif de cette journée était de sensibiliser les futurs joueurs de foot de Prunay-le-Gillon pour engager l'année prochaine une ou deux équipes dans le championnat UFOLEP : âge minimum requis 16 ans

Les 10 équipes du tournoi, réparties en 2 poules, se sont rencontrées en 2 fois 6 minutes. Après les demi-finales et finales, c'est l'équipe de Theuville qui s'est imposée.

Grâce à l'Association des Parents d'Élèves une buvette offrait rafraîchissements et restauration. Les équipes ont toutes été récompensées par des ballons, des coupes et divers lots offerts par l'Association des Pompiers, les commerçants et artisans de Punay-le-Gillon et alentour.

Nous remercions tous les participants qui se sont déplacés malgré le temps maussade ainsi que les organisateurs qui ont épaulé la commission communale des fêtes qui est ouverte pour toutes les manifestations traditionnelles ou non à toutes les bonnes volontés.



Merci à TOUS ET TOUTES - Christine Di Gennaro

EAU

Lionel GAUTHIER - Président du SIAEP - Conseiller municipal



Les 9 et 10 Juin derniers a été remplacée l'une des pompes immergées du forage intercommunal. Après 15 ans de bons et loyaux services et près de 1 million de M³ d'eau pompée, cette dernière commençait à présenter de petits défauts d'ordre électrique. Il fallait donc la remplacer avant la panne définitive. Nous avons profité du déplacement d'une impressionnante grue de 45 mètres pour changer la colonne montante en acier (le tuyau qui plonge dans la nappe) par une nouvelle en acier "inox", sans soupçonner que cette ancienne colonne allait s'avérer percée ! L'investissement était donc bien opportun.

A noter que ces travaux se sont déroulés sur 2 jours, sans aucune rupture d'approvisionnement des réservoirs, notamment grâce à la présence de la deuxième pompe. Il est par ailleurs important de savoir que si nos pompes ont une telle résistance c'est, encore une fois, parce que l'eau puisée n'est pas "agressive" et donc de bonne qualité.

Je tenais à remercier Ludovic BRETON, notre employé communal, qui a activement aidé l'entreprise JOUSSE lors de travaux annexes dans les châteaux d'eau.

NOUVEAU COMMERCE

ABCD Funéraire (membre du groupe Funéris)

Depuis Février 2009, un nouveau service dédié aux activités funéraires s' est installé à Prunay aux 6 et 19 Grande rue (local de l'ancienne agence bancaire).

Nathalie et Lionel POIBLEAUD vous accueillent dans cette entreprise familiale et vous accompagnent dans l'organisation des obsèques de vos proches.



Prestations proposées

- ◆ Transports de corps avant mise en bière ;
- ◆ Transports de corps après mise en bière ;
- ◆ Conseil et organisation des obsèques (prise en charge complète des papiers administratifs) ;
- ◆ Soins de conservation du corps du défunt ;
- ◆ Fournitures des cercueils en bois massif, avec les accessoires intérieur et extérieur ;
- ◆ Fournitures des urnes cinéraires, plaques personnalisées ou non de diverses matières (granit, bois, plexiglas), fleurs artificielles ;
- ◆ Fourniture des véhicules de deuil (corbillard) et des véhicules de suivi pour les fleurs ;
- ◆ Fourniture du personnel, des objets de prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, exhumations et crémations ;
- ◆ Fourniture du livret d' information pour aider aux papiers administratifs après décès ;
- ◆ Marbrerie et pose des monuments, maçonnerie funéraire (caveau), entretien de sépulture, entretien de cimetière ;
- ◆ Contrat de prévoyance obsèques avec des partenaires fiables FAPE OBSEQUES, GENERALI ASSURANCE et EUROP ASSISTANCE ;

La boutique propose aussi des fleurs et plantes naturelles pour toutes occasions



ABCD Funéraire
6 Grande Rue
28360 PRUNAY LE GILLON

Tel : 09 66 12 42 24
Fax : 02 37 25 88 62
Abcd.funeraire@orange.fr

REPAS DES AINES 2009



Quand Paris s'invite à Prunay-le-Gillon,
Montmartre enchante nos cœurs



Le 16 mai 2009 a eu lieu le traditionnel repas dédié aux aînés de la commune. Cette année, la thématique de cette journée était consacrée à Paris-Montmartre. Des tables rondes, façon bistrot, nappées de carreaux rouges, ont envahi la salle polyvalente pour accueillir une centaine de convives. L'animation

était également en accord puisque les *Gamins de Paris* ont assuré la partie musicale en reprenant les standards de la chanson française. Un caricaturiste, *Gribouille-Tout*, était également présent pendant 4 heures durant lesquelles il a croqué plus de 30 personnes.



Madame Fromont, conseillère générale, nous a fait l'honneur de sa présence. Monsieur Fontugne, ancien maire de Prunay-le-Gillon de 1989 à 1995, ainsi que son épouse, avaient fait spécialement le déplacement du sud de la France, suite à notre invitation.



La fin du repas s'est conclue par la remise d'un cadeau à chaque invité : un cabas réutilisable personnalisé par un dessin de chaque enfant de l'école. Louis Vallet et Arthur Buisson, dignes représentants de leurs camarades, ont distribué eux-mêmes ces cabas.



NOS POMPIERS



Le centre d'intervention d'ALLONNES (CI) est né en 2002 suite à la réorganisation et à la mise en place de l'application des nouveaux textes de 2000, liés, entre autres, au schéma d'analyse et de couverture des risques (SDACR). Avant, nous étions Sapeurs Pompiers communaux, maintenant nous faisons partie du service départemental, avec tous les avantages que cela comporte.



ADJUDANT-CHEF
POIL Etienne

SERGENT
NIVAULT Vincent

Le CI ALLONNES regroupe 4 communes : ALLONNES, BOISVILLE-LA-SAINT-PERE, PRUNAY-LE - GILLON et THEUVILLE

Nous intervenons sur ALLONNES et THEUVILLE avec le Centre de Secours (CS) de Voves, sur BOISVILLE avec le CS de OUARVILLE et enfin sur PRUNAY avec le centre de secours principal (CSP) de CHARTRES.

Tout le personnel du centre appartient à la catégorie SPV (Sapeur Pompier Volontaire) contrairement au CSP de Chartres qui regroupe 2 catégories : les professionnels (SPP) et les volontaires.

L'effectif est d'une quinzaine de sapeurs, hommes et femmes, recrutés après un avis médical du médecin-chef du Service de Santé (SSSM) de la DDSIS (Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours).

Le nombre de sorties varie d'une année à l'autre suivant de nombreux critères, indépendants de notre volonté, mais en règle générale, autour de 75, avec principalement le secours à personne en détresse, avant les accidents de la route et les feux de toutes origines.

Si vous aussi vous avez envie d'aider votre prochain, venez nous rejoindre, vous serez le bienvenu, par exemple lors d'une manœuvre mensuelle qui a lieu le premier dimanche du mois.

CI ALLONNES

9 RUE DU 14 JUILLET

28150 ALLONNES

02 37 99 39 17



9^{ème} Rencontre des Pruniers de France

Les membres de l'Amicale des Pruniers de France se sont réunis à Pruniers en Sologne pendant le week-end de la Pentecôte. Pour la première fois, en tant que nouveau membre, notre commune a participé aux festivités. Au programme : découverte de la région avec la visite de Romorantin et de son Musée automobile Matra, la visite de Cheverny et la découverte de la gastronomie locale...

Cette rencontre fut pour M. le Maire et son adjoint chargé de la communication, Nicolas Vanneau, un grand moment d'échange et de partage avec les représentants des 8 autres communes membres de l'Amicale.



A cette occasion, M. Le Maire a été intronisé Chevalier de la Confrérie des Goûteurs d' Boudin, spécialité locale.

Encore un grand merci à la commune de Pruniers en Sologne et à ses habitants pour leur accueil.



RÉUNIONS DE QUARTIER

Dans le but de consulter, d'écouter et de répondre aux habitants de Prunay-le-Gillon, des réunions de quartier ont été initialisées depuis le début de l'année 2009. Les hameaux ont été les premiers consultés avec Gérardville, le 28 mars et Boinville-auchemin le 23 mai dernier.

Ces deux premières réunions, bien accueillies par les participants, ont permis de présenter et d'expliquer les projets de la commune, mais aussi d'évoquer les problèmes spécifiques de chaque quartier.



Les prochains hameaux conviés sont : Frainville / Ymorville (5 septembre 2009), Crossay (24 octobre 2009) et enfin Les Vaux (21 novembre 2009). Ces réunions se poursuivront en 2010 par la consultation des différents quartiers du bourg.

Dissolution du comité des fêtes

Lors de l'assemblée extraordinaire de l'association du comité des fêtes, le 24 mars 2009, la dissolution de l'association a été votée à la majorité. Ce choix, toujours difficile à prendre, a été motivé par l'essoufflement de cette association. La municipalité a donc mis en place une commission communale d'animation ouverte à tous les habitants de Prunay-le-Gillon. Celle-ci a déjà organisé le tournoi de football du 17 mai ainsi que la fête de Boinville-au-chemin (31 mai)

Mot d'Annie Bretheau

Stage baby sitting

Pendant les vacances scolaires d'avril, l'Association des Familles Rurales de Prunay, en collaboration avec la Fédération des Familles Rurales d'Eure-et-Loir, a proposé pendant 3 jours une initiation au métier de baby-sitter.

11 enfants de la commune (ou alentour) ont participé à ces journées de formation à la salle Bourgeois de Prunay, du 27 au 29 avril dernier.

Cet apprentissage, animé par des éducateurs diplômés, leur a permis d'apprendre les bases du baby-sitting : connaissance du rythme de vie des enfants et de leurs besoins (du nourrisson à l'âge de 12 ans) , apprentissage d'activités manuelles et ludiques, mais aussi sensibilisation aux accidents domestiques et initiation aux gestes qui sauvent.



Ce stage constitue une garantie supplémentaire aux parents qui souhaitent faire garder leurs enfants car il n'existe actuellement pas de diplôme reconnu de baby-sitter.

Grégory LEQUIVARD

Margaud RIVIERE

Lucile FRANCOIS

Cassandra PETRY

Alexandra NIGOUX

Cécile ROULON

Guillaume FLORES

Alexandre BESNARD

Laurine LEQUIVARD

Sandy MILLOCHAU

Laura BEZANNIER
excusée

RENTRÉE des ASSOCIATIONS

Détente Adultes Prunay

■ C'est la section de gymnastique volontaire de Prunay-le-Gillon, affiliée à la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire.

■ C'est la section qui donne la possibilité à un large public, de pratiquer une activité physique régulière, d'optimiser sa condition physique et son capital santé, de se détendre dans une ambiance conviviale, dans un encadrement d'animateurs diplômés.

■ C'est à la salle polyvalente

Le Lundi de 18 h à 19 h,
cours de gym entretien/tonique

Le Jeudi de 19 h à 20 h, cours de step

Le Jeudi de 20 h à 21 h, cours de gym entretien/tonique

Les membres du bureau sont toujours à votre écoute

Présidente : Luce Chauveau 02 37 25 91 87— Trésorière : Sylvie Darreau 02 37 25 91 77— Secrétaire : Christiane Monchâtre 02 37 25 77 98 — Trésorière adjointe : Marie-Hélène Paragot 02 37 25 78 75



Nouveau, en Octobre 2009

Atelier Gym équilibre, prévention des chutes

Le Vendredi après midi proposé au public Senior
Réunion d'information en Septembre

Bien sportivement, le Bureau

Association des Parents d'Élèves

L'Association des Parents d'Élèves de Prunay-le-Gillon participe à la vie de l'école et du village depuis maintenant de nombreuses années.

Ses actions se sont étoffées, diversifiées mais toujours dans le but d'aider au fonctionnement de l'école et d'offrir des moments de joie à nos enfants.

Nos principales manifestations cette année (2008-2009) ont été la vente de sapins de Noël, de chocolats, de magnifiques cabas décorés par les enfants, permettant ainsi l'organisation du Bric-à-Brac, de spectacles et de la kermesse.



L'APE soutient également l'activité «Lire et faire Lire» animée par Mme PICHOT Jeanne-Marie. Ce moment de lecture partagée durant la pause du déjeuner est un véritable espace de détente pour les enfants. Nous recherchons pour développer cette activité des personnes retraitées, séduites par l'idée de rencontrer les enfants autour d'un livre.

Les membres de l'APE, avec la participation des enfants, répondent présents ponctuellement à des manifestations mises en place par la mairie dans le souci d'entraide et de partage inter-génération.

Tous les parents d'élèves de l'école de Prunay-le-Gillon, sont les bienvenus au sein de l'APE. Venez nous rejoindre, donner votre avis et partager vos idées.

Nous espérons vous voir nombreux lors de notre prochain Bric à Brac le dimanche 4 octobre 2009 - Les membres de l'APE



Sauvetage de l'église

L'Association pour le sauvetage de l'église vous propose le 26 septembre 2009, un concert de musique médiévale. Ce concert sera animé par le groupe Unavandeux constitué de deux musiciens.

Le concert est d'environ 1h30 et se compose de 2 parties, la première essentiellement composée de musique médiévale et la seconde de chansons traditionnelles françaises.

Le prix des entrées est inchangé par rapport à l'année dernière, à savoir :

- 10 euros pour les adultes
- 5 euros pour les enfants de moins de 15 ans.



Une exposition d'instruments médiévaux ouvrira à 19h30 suivie du concert à 20h30.

La préservation de l'église est l'affaire de tous. En participant à ce concert, vous contribuerez à cette préservation. N'hésitez pas à rejoindre l'association.

Dans notre prochain numéro, l'église de Prunay-le-Gillon sera mise à l'honneur et vous livrera tous ses secrets ...



Fête de la Saint Denis

Octobre

3

La fête de la Saint Denis est programmée pour cette année 2009, du 03 octobre au 11 octobre. La fête foraine sera évidemment présente sur la commune et des animations ponctuelles viendront compléter cette fête.

- Le dimanche 4 octobre aura lieu le Bric-à-Brac de l'Association des Parents d'Élèves.
- Le 9 octobre, un concert gratuit de percussions sera donné à la salle polyvalente dans le cadre des scènes euréliennes 2009. Les Percussions de l'Étable vous proposent un voyage exploratoire à travers cet univers de rythme et de sons. Du flexatone au djuju, découvrez au fil des 3 grandes familles, les métaux, les bois et les peaux, la percussion.

Octobre

11

- Le samedi 10 octobre, l'Association des Familles Rurales vous proposera un loto.



LES POILUS

1919 — 2009 : 90 ans de souvenirs

Le 28 juin 1919, fut signé le traité de Versailles mettant fin officiellement à la guerre de 14-18. S'en suivirent les premières cérémonies du souvenir rendant hommage aux millions de soldats et de civils



Alors qu'en 2008, à la veille du 90^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, un sondage révélait que seulement **46 % des Français en connaissent l'exacte signification**, il nous a semblé utile de rappeler comment Prunay-le-Gillon avait vécu ces lendemains douloureux et avait participé à l'effort collectif de mémoire.

Dès le 19 octobre 1919 : M.SINAULT, Maire, fait lecture de l'Appel adressé à toutes les communes en vue de la célébration de la Fête de la Reconnaissance Nationale en faveur des 1 350 000 soldats morts pour la Patrie. La date du 2 novembre est proposée partout.

Après discussion, c'est le dimanche 9 novembre qui est retenu avec office religieux, remise des diplômes aux familles des disparus et dépôt d'une palme ou d'une gerbe de fleurs au cimetière (Monument aux morts 1870-1871), en attendant l'érection d'un monument spécial commémoratif. Après examen attentif de la question, le Conseil décide qu'un monument sera élevé près de l'église, face à la Mairie pour perpétuer le souvenir des soldats de la Commune morts pour la France pendant la Grande Guerre.

La dépense sera couverte par le montant des sommes recueillies par voie de souscription publique. Une subvention de 500 Francs est votée pour lancer le processus...une commission de 3 ou 4 membres sera désignée pour choisir le monument et la plaque de marbre.

Extrait du registre des délibérations

Après discussion, il est décidé :

- 1^o que la journée de Reconnaissance nationale sera célébrée le dimanche 9.
- 2^o que la cérémonie comprendra un service religieux (à 1^h) puis la remise des diplômes aux familles des morts pour la France, et enfin le dépôt d'une palme ou d'une gerbe de fleurs au cimetière (monument 1870-71), en attendant l'érection d'un monument spécial commémoratif.
- 3^o que des convocations seront adressées

Dimanche 17 octobre 1920 :

Organisation des festivités à l'occasion du Cinquantenaire de la République et de l'anniversaire de l'Armistice du 11 novembre :

« A 2 heures du soir : Revue des Sapeurs-pompiers, Formation du cortège à la Mairie (Sapeurs-pompiers, Chorale des Filles, Chorale amicale des Garçons, Elèves des Ecoles, Conseil Municipal ...) »



Mardi 14 juin 1921 :

Examen des plans et devis de monuments commémoratifs

Dimanche 3 juillet 1921 :

Acceptation des plans et devis de ces monuments

Lundi 8 mai 1922 :

Décision d'installer une grille entourant le monument commémoratif

Jeudi 6 juillet 1922 :

Inauguration du Monument le 14 juillet 1922

Dimanche 29 octobre 1922 :

Lecture de la loi officialisant le 11 novembre comme jour de la Célébration de l'Anniversaire de l'Armistice.

M. le Maire fait connaître que le journal officiel du 26 octobre dernier publie la loi fixant au 11 novembre la célébration de l'anniversaire de l'Armistice qui a consacré la victoire définitive de nos armées.
Il demande au Conseil ce qu'il conviendrait de faire pour célébrer en communauté sentiments l'anniversaire de la journée où triompha la cause de la France et a droit.

Quelques chiffres...

A Prunay-le-Gillon :

57 hommes sont morts pour la France pendant la Grande Guerre.
Moyenne d'âge : 28 ans.
Les plus jeunes avaient 19 ans, le plus âgé 44 ans.
11 faisaient partie du même régiment : le 102ème Régiment d'Infanterie.
12 sont morts pendant la 1ère année du Conflit.

Au niveau mondial :

9 720 453 militaires tués,
dont 1 397 800 Français
21 228 813 militaires blessés
dont 4 266 000 Français
8 871 248 civiles décédés
dont 300 000 Français

TARIFS MUNICIPAUX 2009



LOCATION DES SALLES

SALLES COMMUNALES	Prix 2009	Prix Caution
SALLE BOURGEOIS (50 personnes maxi)		
RESIDENTS	90.00 €	300.00 €
NON RESIDENTS	200.00 €	300.00 €
SALLE POLYVALENTE (291 personnes maxi)		
REUNIONS et VIN D'HONNEUR		
RESIDENTS	100.00 €	450.00 €
NON RESIDENTS	200.00 €	450.00 €
JOURNEE		
RESIDENTS	260.00 €	450.00 €
NON RESIDENTS	520.00 €	450.00 €
CUISINE (avec vaisselle)		
RESIDENTS	90.00 €	180.00 €

EAU ET ASSAINISSEMENT

EAU	Prix 2009
EAU (m ³)	1.54 €
Taxe assainissement	2.17 €
COMPTEURS	
Prix 2009	
Diamètre 15 NN/HG	25.00 €
Diamètre 20 NN/HG	28.00 €
DIAMETRE 20	10.00 €
Diamètre 25/30	18.00 €
Diamètre 40	25.00 €
Forfait branchement	2 200.00 €
1 ^{er} branchement eaux usées	Coût réel
2 ^{ème} branchement simultané	Coût réel

SERVICES PERI SCOLAIRES

CANTINE	Prix 2009
REPAS ENFANT	2.93 €
ENSEIGNANT, EXTERNE	4.70 €
PERSONNEL COMMUNAL	2.93 €
GARDERIE	
Prix 2009	
PAR VACATION SOIR OU MATIN	1.90 €

CIMETIERE

PERPETUELLES	Prix 2009
Superpositions	100.00 €
CINQUANTENAIRES	
Concessions	450.00 €
Superpositions	45.00 €
TRENTENAIRES	
Concessions	300.00 €
Superpositions	30.00 €
COLOMBARIUM	
30 ans	490.00 €
15 ans	250.00 €

ADMINISTRATIF

MAIRIE	2009
Photocopie	0,2 € recto A4
	0,3 € recto verso A4
Droit de place pour commerçant ambulant	25.00 € / jour

Tranquillité Absence



La gendarmerie met à votre disposition un service de surveillances nocturnes et diurnes de votre habitation pendant vos vacances (3 semaines mais aussi 48h). N'hésitez pas à informer la gendarmerie de Thivars de votre départ. Cette opération, appelé précédemment, Tranquillité Vacances, est désormais accessible tout au long de l'année.



Renseignements au 17 ou 02 37 26 37 27